Image not found or type unknown

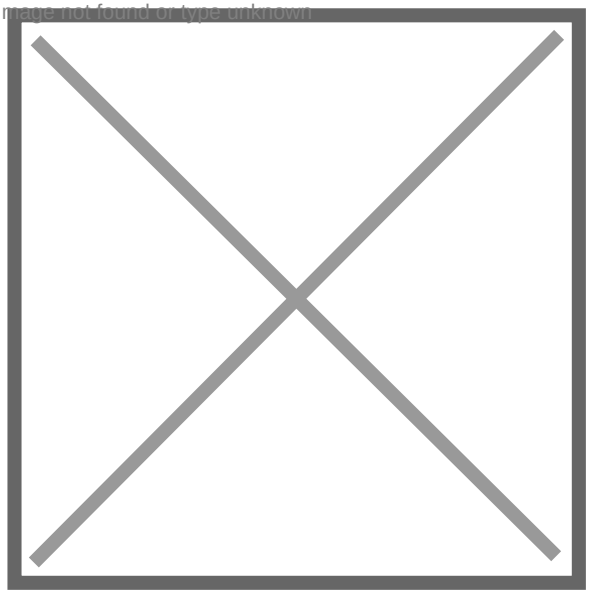

Paiement de salaire suite à décision de justice

Par **gerska**, le **05/09/2008** à **12:42**

J'ai travaillais un an en contrat de professionnalisation dans une entreprise qui depuis mon départ a déposé le bilan. L'employeur en a recrée une autre mais il ne m'a pas payé mes salaires d'avril et mai. J'ai obtenu gain de cause en référé aux prudhommes mais l'employeur me dit qu'il ne peut pas payer car l'entreprise n'existe plus. Comment puis-je faire pour être payé ? En quoi consiste le fonds de garantie social ?

Je vous remercie de bien vouloir me renseigner.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés